

Compte rendu . . .

Date : 15 mai 2014

Objet : Prédiagnostic physique, organisationnel et technique sur les perspectives d'augmentation de la part modale du vélo dans les déplacements de la population guadeloupéenne – Comité de Pilotage en visio-conférence

Etabli par : Marie LALIRE (erea-conseil)

Présents : Christian PONT et Peio DOURISBOURE (DEAL), Jérôme DANCOISNE (ADEME), Julien PIQUION et Marie-Catherine PALMISTE (CA Nord Basse-Terre), Cédric CORENTHIN (CA Nord Grande-Terre), Odyle ESPAIGNET-BATTA (Cap Excellence), Jean-Jacques TERRAM (Conseil Régional), Cynthia CAROUPANAPOULLE, Marie-Christine NANNETTE et Aurele MIRRE (Commune de Morne-à-l'Eau), Xavier DELLOUE (Parc National) Cindy CARENE (association Digazon)

1. PRÉAMBULE

M. Pont introduit la réunion en rappelant qu'il s'agit de la finalisation de la phase 2, avant de formaliser le plan d'actions en phase 3. A cette occasion, une restitution finale de l'étude sera organisée lors de la semaine de la mobilité, dans le cadre d'une journée de l'ORT.

Il explique que suite au précédent comité de pilotage, une approche par territoire à enjeux a été retenue, afin de partager les actions du plan proposées avec les principaux acteurs concernés. Ainsi, Mme Lalire fait aujourd'hui la restitution des échanges qui ont eu lieu avec les diverses personnes concernées, sur la base du document de travail transmis préalablement.

L'objet de cette réunion est de poursuivre les échanges sur le contenu du plan d'action, ainsi que sur sa formalisation en phase 3.

2. PLAN D' ACTIONS

Mme Lalire présente :

- les schémas systémiques des actions,
- le retour des échanges avec les acteurs concernés,
- quelques exemples de fiches actions réalisées sur d'autres études.

Les échanges entre les participants ont lieu au cours de la présentation réalisée par Mme Lalire.

Il faudra corriger la page 9 du diaporama : il s'agit de la **Communauté d'Agglomération de Nord Grande Terre** et non de la Communauté de Communes.

Concernant l'action 15 « création d'une **association de cyclistes** non uniquement sportifs », M. Pont et M. Dancoisne affirment la nécessité d'avoir un relais d'opinion public identifié. M. Pont ajoute que cela permettrait de limiter la dichotomie entre la vision des élus décideurs et la demande effective en matière de déplacements à vélo. Il s'agit de développer un lobby vélo, qui pourra ensuite animer le comité de suivi. Mme Caroupanapoullé indique que le **CLCV** (Consommation, Logement et Cadre de Vie) peut constituer un point d'entrée ; **la santé** peut également fédérer les gens autour du vélo (INPES – Institut National de Prévention et

d'Education pour la Santé, IRPS - Institut de Recherche et Prévention Santé). Ainsi, M. Dancoisne se propose de contacter **Docteur Attalah**, élu vice-président à la Région, qui communique souvent sur l'obésité. M. Pont ajoute que le vélo a de réels effets positifs sur l'économie générale, en limitant les frais liés aux problèmes de santé (obésité, accidents cardio-vasculaires...). Mme Carene ajoute que pour les **parcours de santé sportifs**, les **CCAS** (Centres Communaux d'Action Sociale) avaient été mobilisés en vue de faire travailler des personnes en insertion professionnelle. Ainsi, au même titre qu'un référent a été désigné pour chaque parcours de santé, il pourrait également devenir le relais pour les actions en faveur du vélo. Mais M. Piquion regrette le mauvais entretien de certains parcours sportifs. M. Mirre explique que la mauvaise localisation de certains parcours sportifs, éloignés de l'urbanisation a conduit à une faible utilisation et un faible entretien.

M. Pont demande si les **vélobus** ont été évoqués. Mme Lalire répond que non, les acteurs rencontrés souhaitent davantage des actions de sensibilisation à la sécurité routière (action 8). Tous évoquent la difficulté de pérenniser la mise en place de vélobus (parents difficiles à mobiliser dans le temps) qui constitue le principal frein à sa mise en œuvre. Toutefois, Mme Carene indique que les missions locales pourraient servir d'appui pour la mise en place de vélobus, et favoriser par ce biais l'insertion des jeunes.

M. Pont transmettra à Mme Lalire le PADD du PLU du Gosier. Il indique que **3 PDU devront être réalisés prochainement** sur la Guadeloupe, car les territoires accueillent plus de 100 000 habitants : Communauté d'Agglomération Nord Grande Terre, Communauté d'Agglomération Nord Basse Terre et la future Communauté d'Agglomération de la Riviera du Levant. Lorsque cette dernière sera constituée, Le Gosier devra sortir du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin. CAP Excellence devra alors réviser son PDU (les limites de CAP Ex seront alors identiques à celle du SMT). Mme Lalire ajoute que le SMT rencontré en phase diagnostic a évoqué son intention de le réviser, afin de réaliser un PDU davantage opérationnel que celui réalisé il y a quelques années.

Concernant le travail mené par la Communauté d'Agglomération Nord Basse Terre sur les possibilités d'insertion de bandes cyclables, M. Piquion explique la volonté de montrer **l'exemplarité sur une commune**, pour ensuite généraliser les actions qui seront mises en place à l'échelle de la Communauté d'Agglomération Nord Basse Terre. Mme Lalire ajoute la nécessité de réaliser une **charte et un Schéma Directeur cyclable**, afin d'assurer la cohérence de aménagements et la continuité des itinéraires ; par ailleurs, elle ajoute que tous les acteurs rencontrés souhaitent vivement s'engager dans ces démarches. Effectivement, M. Pont confirme qu'il y a un risque de discontinuités des aménagements cyclables si l'on raisonne en terme d'opportunités. De plus ces outils permettront d'avoir davantage de poids vis-à-vis de aménageurs et gestionnaires de voirie. Outre les projets d'aménagements cyclables mentionnés, *M. Piquion se renseignera sur la nature des travaux d'aménagements réalisés actuellement à Petit Bourg* entre la place Arrot et la pointe de Bacchus, afin d'identifier si les vélos sont pris en compte ou non. Concernant le VAE (Vélo à Assistance Electrique), M. Piquion est intéressé pour suivre le projet mené à St François, car sur le territoire d'agglomération de Nord Basse-Terre le relief le nécessite d'autant plus. En outre, il serait intéressant d'alimenter ces **VAE par des panneaux photovoltaïques**.

M. Pont et M. Dancoisne confirment **qu'une réunion de présentation du plan d'actions pourra avoir lieu sur Marie-Galante**, distincte de la semaine de la mobilité, avec la présence de Routes de Guadeloupe. Par ailleurs, M. Piquion souhaiterait que **Routes de Guadeloupe participe davantage** au suivi de la présente étude, notamment pour échanger sur leurs intentions vis-à-vis de l'entretien des bandes multifonctionnelles. Mme Lalire indique que la réalisation de la charte sera l'opportunité d'évoquer ce point. M. Pont indique qu'ils sont systématiquement invités et tenus informés de l'avancée de l'étude.

Concernant les priorités exprimées vis-à-vis des actions non territorialisées, M. Pont indique que le **Comité de suivi est pourtant essentiel** dans son positionnement central au niveau du schéma systémique. L'absence d'association porteuse peut expliquer également la plus faible attente des personnes rencontrées.

M. Dancoisne remercie erea-conseil du portait réalisé et des échanges constructifs qui ont eu lieu. Il constate que les territoires sont prêts à agir et qu'il ne faut donc pas rater le rendez-vous en vue de les accompagner dans leur démarche en faveur d'une mobilité durable. Ainsi, il propose de **lancer un appel à projet mobilités douces** auprès des territoires. Il s'agira d'un « package » visant à accompagner les territoires sur 2 à 3 ans, avec des financements Ademe, CPER, FEDER (d'ici 2015 lorsque le Feder sera opérationnel). Ainsi, l'Ademe encouragera les initiatives locales qui ont besoin d'une impulsion et d'une garantie de financement. L'Ademe contribuera ainsi à développer des modes « plus rentables », le budget déplacement représentant aujourd'hui en Guadeloupe une part trop importante liée à l'usage massif de la voiture, soit 23% du revenu des ménages. A ce sujet, l'ORT mène actuellement une étude pour évaluer le coût réel de la voiture (essence, assurance...). Il devient **impératif de trouver des alternatives à la voiture**, et l'appel à projet permettra aussi de faire le bilan des l'avancée des actions, des retombées et de développer la communication correspondante.

La question est posée sur l'échelle d'intervention. M. Dancoisne répond que les **EPCI et les communes** seront les premières intéressées, **d'autres porteurs de projets** pourraient également être intéressés tels que les associations. M. Mirre explique que parfois les communes sont plus en avance que les EPCI, d'où l'importance de bien considérer toutes ces échelles territoriales. M. Pont ajoute que le suivi des actions et leur restitution devraient créer une émulation et davantage de continuité dans les actions menées. Ainsi, l'action 21 sera reformulée pour la mise en place de l'appel à projet. M. Dancoisne ajoute que le plan d'action dans son ensemble devra également prendre en compte cette création d'un appel à projet spécifique.

M. Delloue souhaite que l'on prenne en compte que le **PNR** (Parc Naturel Régional) n'est **compétent que sur une partie du territoire**, et non sur la Communauté de Communes de Marie-Galante et la Communauté de Communes de la Riviera Sud.

Mme Carene souhaite que soit ajouté le **Syvad** (Syndicat gérant les Déchets) en tant que **partenaire potentiel** pour la récupération des déchets. Environ 30 vélos par semaines peuvent être récupérés puis recyclés pour mise à disposition des écoliers par exemple. Par ailleurs, il faudra également penser à associer **l'USEP** (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré) et **l'UFOLEP** (Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique). Elle exprime aussi le besoin de former les femmes à la réparation des vélos. M. Pont ajoute que la réalisation des plans de mobilité peut être l'occasion d'acheter du matériel de réparation des vélos, en kits par exemple.

3. SUITE DE L'ÉTUDE

Etant donné que les documents produits préalablement sont au **format paysage**, ce format est retenu pour la rédaction finale du plan. Une fiche générale sera réalisée pour chaque action de la liste présentée, validée par les divers participants. Elle contiendra les éléments suivants :

- diagnostic,
- description,
- spécificités territoriales,
- coûts,
- échéancier prévisible,
- etc.

Une fiche type sera adressée prochainement par erea-conseil au maître d'ouvrage, pour amendements éventuels et validation, en vue de rédiger sous le même format l'ensemble du plan d'action.

Il n'existe pas de charte graphique, erea-conseil est donc libre de proposer un format adapté. Le logo du Conseil régional sera à ajouter au document. *M. Pont transmettra des fiches de synthèse à erea-conseil, afin de respecter un format identique pour le rendu final, ainsi que le logo du Conseil régional.*

Concernant la présentation finale du plan, il a été convenu :

- **une restitution large** (environ 50 personnes), dans le cadre **d'une journée type « journée de l'ORT », réunissant les techniciens**, avec buffet ;
- **des présentations dans chaque commune ou EPCI volontaire**, avec des démonstrations visibles par les habitants de vélos de tous types (ex : VAE, VTT, vélo de ville...). Souhaitent participer Cap Excellence et Morne-à-l'Eau ; la participation de St François et Lamentin reste à confirmer pour. Pour Morne-à-l'Eau, les écoles pourraient être associées à cette journée où la voie principale pourrait être fermée à la circulation automobile. Mme Espaignet-Batta exprime le souhait pour CAP Ex d'investir la rue pour capter un large public.

Prochaines échéances :

- **mardi 3 juin à 9h30, calage du programme de la journée technique vélo ORT**, et accompagnement par des manifestations (la logistique restant du ressort des organisateurs locaux, ex : barnum, arrêté de circulation, ...) ; M. Dancoisne se charge de contacter 1 ou 2 experts : M. Attalah pour expliquer les bienfaits sur la santé, peut-être Solarprod qui a réalisé une station VAE photovoltaïque à la Réunion. Mme Lalire suggère de contacter Mme Laferrere Geneviève à la Fubicy, référente vélo en France Métropolitaine, qui peut disposer d'une vision large sur de multiples territoires.
- **jeudi 10 juillet à 9h30, visio-conférence à Dothémare, pour une présentation intermédiaire des fiches d'actions** ; M. Dourisboure prendra contact avec le CETE de St Médard en Jalle, afin de permettre l'accès à Mme Lalire d'erea-conseil et éviter les problèmes de compatibilité entre les systèmes de communication.

Document joint : diaporama d'animation de la réunion.